

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section biochimie - génie biologique, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Jean-Marc RICORT
Professeur des universités

Académie de VERSAILLES

Vice-Présidentes

Mme Morgane LE BRAS-CARABOEUF
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Mme Sabine ORSONI
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de PARIS

Secrétaire générale

Mme Elsa VANHECKE
Professeure agrégée

Académie de PARIS

Membres du jury

M. Pierre-Henri BENETTI
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

M. Christophe CLOUIN
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Mme Sandrine DELETTRE
EC. R Professeure agrégée

Académie d'AIX-MARSEILLE

M. Christophe DOUCET
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

Mme Catherine EGO
Professeure agrégée

Académie de GRENOBLE

Mme Isabelle GUAY
Professeure agrégée

Académie d'AMIENS

M. Damien LEDUC
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Mme Florine OBRIST
Professeure agrégée

Mme Delphine QUANTIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

M. Christian SIATKA
Professeur des universités

Académie de VERSAILLES


Académie de CRETEIL

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 12 décembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement



Nadine COLLINEAU